

TOURBILLON

LE STADE DANS LA VILLE

EDITO Le FC Sion est présent dans le cœur de nombreux Sédunoises et Sédunois, toutes générations confondues. Les finales de la Coupe de Suisse, entre autres, ont marqué les esprits. Qui dit FC Sion, dit ambiance, caractère, exploits...!

La Ville a toujours soutenu le club fanion en offrant un stade et des conditions de jeu adaptés aux exigences des différentes instances et des différents moments. Ces exigences deviennent de plus en plus lourdes en termes financiers et interpellent aussi bien les autorités que chacune et chacun d'entre vous.

L'engagement de la Ville suscite parfois des polémiques, des incompréhensions, des doutes.

Par ce cahier spécial, la Ville vous informe de manière transparente des efforts qu'elle a consentis jusqu'à ce jour pour le FC Sion et de ses intentions jusqu'à l'horizon 2020.

Marcel MAURER
Président de Sion



LA VILLE TEND LA MAIN AU CLUB



ENTRE FOOT ET VILLE, CENT ANS DE PARTENARIAT



UN STADE EUROCOMPATIBLE EN 2013



TOURBILLON LE STADE DANS LA VILLE

«LE SPORT FAIT PARTIE DE LA VIE DES SÉDUNOISES ET DES SÉDUNOIS. IL A PERMIS À BEAUCOUP DE PRACTIQUANTS AU NIVEAU DU SPORT D'ÉLITE D'EXPRIMER UN CARACTÈRE ORIGINAL, LOYAL ET GÉNÉREUX. LES ÉMOTIONS VÉCUES DANS CES MOMENTS SONT ANCRÉES DANS L'ESPRIT DE TOUTE UNE RÉGION. CETTE TRADITION DOIT SE PERPÉTUER.»

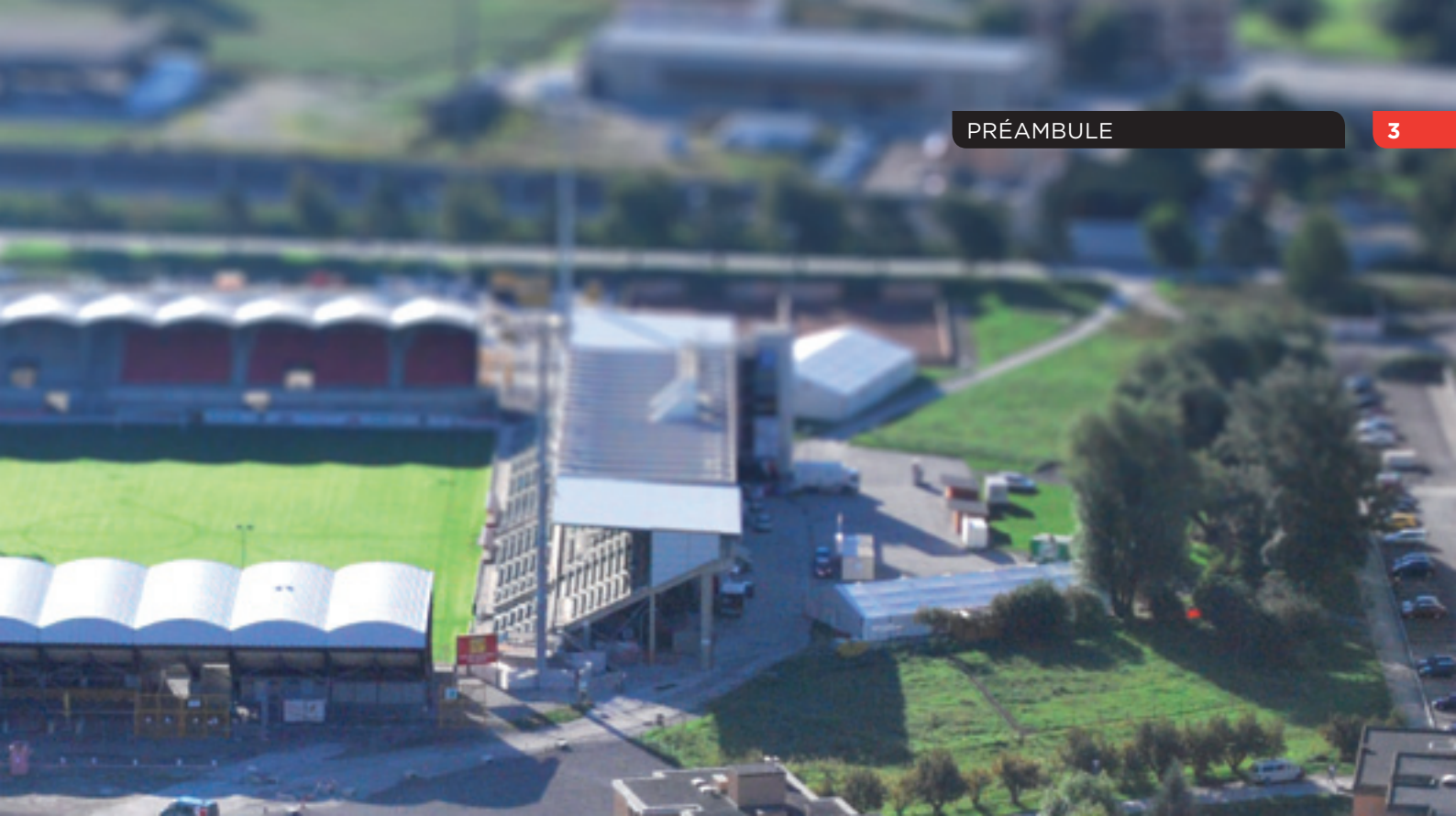
Cette déclaration n'est pas abstraite. Elle figure en tête du dossier sur la politique sportive de la Ville de Sion, telle qu'adoptée par le conseil municipal. C'est plus qu'un constat, une ligne d'action. Fait unique dans le concert des villes valaisannes, la capitale a voulu concrétiser ses intentions en créant dès 1987 un véritable Service des Sports. Doté des moyens humains et financiers nécessaires, celui-ci gère et coordonne l'activité de nombreuses installations et centres sportifs mis à disposition des clubs et de la population.

Aussi bien en termes de budgets que de notoriété, le football vient largement en tête dans la mise en œuvre de cette politique sportive. Réalité qui peine à s'imposer dans le grand public, malgré son évidence, tant le domaine du foot est dominé par

l'émotionnel. La passion populaire n'est pas soluble dans les chiffres.

Le temps est venu pour la Ville de remettre l'église au milieu du village, ou mieux, de replacer le stade dans la cité, comme un élément phare d'une volonté sportive liée à la jeunesse. Cela dans un cadre financier et politique réel et non dans une fuite en avant non maîtrisable à long terme.

Le présent dossier vise un objectif d'information hors de toute polémique. Il résume d'abord en termes objectifs les efforts financiers décidés et réalisés par la Ville de Sion autour du stade de Tourbillon. Noyés dans la vague déferlante de l'actualité sportive, ces efforts de la Ville en faveur du foot sont aisément ignorés, voire considérés comme un dû aux seuls dieux du stade. Or,



2/3 **PRÉAMBULE**
Tourbillon, le stade dans la ville

8/9/10/11 **SITUATION ACTUELLE**
13 millions pour 2013

4/5 **PARTENARIAT**
Le mot de passe est: partenariat

12/13/14/15 **CONCLUSION**
Les choix du futur:
l'avenir est à Tourbillon

6/7 **HISTORIQUE**
Le demi-siècle de Tourbillon
Côté foot

en termes financiers, ces efforts placent la Ville largement en tête des sponsors passés et futurs du FC Sion. Il faut que cesse la désinformation qui autoriserait à occulter cette réalité.

Le second objectif de ce dossier consiste à définir de manière claire la volonté de l'exécutif communal en matière de football et plus particulièrement au sujet de l'avenir du stade de Tourbillon.

Le point central de la controverse sur Tourbillon réside dans la définition même d'un stade de foot au niveau national, voire européen. La thèse up to date des dirigeants à la mode consiste à vouloir faire vivre et financer un stade par des infrastructures et activités commerciales lucratives mais étrangères au sport.

Ainsi a-t-on vu s'ériger, en Suisse et ailleurs mais toujours en zones urbaines, de formidables monuments d'architecture concentrant des activités économiques diverses, dont la particularité première est l'extrême sensibilité à la dynamique commerciale ambiante. De plus, le choix de cette option fondamentale a le défaut majeur d'obliger la ville qui le fait à s'impliquer comme partenaire dans le jeu commercial urbain.

Enfin, la preuve n'est pas faite, tant s'en faut en Suisse, de la viabilité à terme de ce couple si prometteur temple du foot - centre commercial.

Sans trancher le fond du débat, la réponse ne saurait être autre que politique dans le cas qui nous occupe. Il appartient à la Ville de décider si sa politique sportive doit ou non déborder sur une politique commerciale.

Jusqu'où une ville de trente mille habitants, capitale d'un canton alpin, entend aller pour favoriser une activité sportive dominante, un football populaire et passionné? Et jusqu'où elle n'entend pas aller pour entrer dans le jeu du foot soumis aux règles d'un marché.

Citoyens, contribuables et élus séduits, supporters du FC Sion et sportifs de toutes obédiences trouveront ici, aux questions que pose le dossier du stade, les réponses qu'ils voudront bien entendre.

LE MOT DE PASSE EST *PARTENARIAT*

*ENTRE LA VILLE, LES CLUBS
SPORTIFS ET LES ORGANI-
SATEURS DE MANIFESTA-
TIONS, UN FIL ROUGE:
DIALOGUE ET PARTENARIAT.*

En 2009, le FC Sion a eu cent ans. C'est un siècle d'histoire glorieuse et laborieuse qui a été portée à la force des crampons et contre vents et marées par des pionniers et des sportifs qui ont attaché à l'image de Sion une valeur incomparable de vaillance, d'intrépidité, d'endurance.

Mais ce centenaire est aussi l'anniversaire d'un partenariat actif entre la Ville qui a toujours tiré le club vers le haut, et le club qui a si bien su apporter le retour à l'investissement attendu, cela en termes d'exemplarité, de valeurs pour la jeunesse, de dépassement de soi. Le modèle que représentait l'école de foot du FC Sion a été longtemps envié par tous comme une force de motivation incomparable pour des milliers de jeunes Valaisans. A chaque événement, petit ou grand, c'est tout un monde qui se mobilise, juniors et vétérans, espoirs et vedettes, professionnels et amateurs qui vivent intimement la vie du club.

*LE STADE DE TOURBILLON
EST LE POINT DE CONVER-
GENCE DE DEUX COURANTS
AUSSI FORTS QUE PRO-
FONDS, L'AMOUR DU FOOT
ET L'AMOUR D'UNE VILLE.*

Les pages de la vie du FC Sion appartiennent à l'épopée. Elles apportent à la ville et au canton une valeur ajoutée d'attachement qui n'est pas chiffrable. Il ne se passe pas une semaine sans que les péripéties vécues au pied de Tourbillon ne fassent parler d'elles dans le monde médiatique national. Régulièrement, les joueurs du club valaisan ont fait flamber les couleurs sédunoises dans le ciel européen.

Modèle pour une jeunesse qui a besoin d'exemples transcendants, modèle découvreur de talents, porteur d'exploits, le FC Sion est un vecteur essentiel d'unité valaisanne. C'est le lieu du rassemblement, une marque indélébile dans la chair de la capitale.

Cependant, le football ne triomphe pas simplement au bout du soulier. Pour qu'il prenne cette dimension, il lui faut un arrière-plan de volonté politique et de moyens financiers considérables. Par son histoire et sa réalisation, le stade de Tourbillon est le point de convergence de deux courants aussi forts que profonds, l'amour du foot et l'amour d'une ville. Comme dans toute union, les rôles doivent être bien distribués. Etat des lieux de la situation juridique qui est transparente.



Main dans la main



LE PARTENARIAT

5

LE CONTRAT DE 2006

Signé en 1996 et doté d'un avenant en 2006, le contrat qui régit actuellement l'utilisation du stade de Tourbillon lie le bailleur, la Ville, d'un côté, et le locataire, le FC Sion conjointement à l'Olympique des Alpes, de l'autre. Le premier contrat mettait le stade à disposition moyennant paiement de la taxe sur les spectacles.

Ce système donnant lieu à des contestations a été largement simplifié par l'avenant de 2006 qui prévoit un forfait annuel tout compris de 150'000 francs, payable en deux fois par le club. Cette formule est nettement moins avantageuse pour la ville que la précédente, qui était liée directement aux entrées, mais elle simplifie les rapports. La Ville ne fait, en plus, aucune ponction sur les rentrées publicitaires du stade ou les recettes des cantines. Une réduction de loyer est prévue en cas de relégation. Une clause de résiliation est prévue, le congé devant être donné six mois à l'avance pour le 30 juin ou le 31 décembre.

LE FC SION MAÎTRE... DU JEU, LA VILLE ASSUME.

Dans la lettre et dans l'esprit, ce contrat engage la Ville à mettre à disposition du club un stade et des installations en conformité avec les exigences du niveau de jeu du FC Sion. C'est le club qui reste maître du niveau dans lequel il entend évoluer. Poursuivant ses objectifs de politique sportive proactive et conséquente, la Ville met ses installations de Tourbillon en conformité avec les exigences de la Swiss Football League (SFL). Avec une exception toutefois, la Ville ne saurait faire face aux exigences suprêmes de la Champion's League. Cela laisse du champ.

Comme toujours, les intentions sont claires, mais le diable est dans le détail. Les exigences du foot en Super League suisse n'ont cessé de croître et la Ville se trouve en situation de réaliser les améliorations d'infrastructure du stade, à mesure de cette évolution. Cela génère une spirale d'investissements considérable, encore aggravée par l'éventualité – passage obligé pour un club en phase de championnat national – de caracoler en Coupe d'Europe.

Se fondant sur sa politique sportive dynamique et proactive, la Ville de Sion est bien décidée à continuer de remplir ses obligations pour permettre au FC Sion d'évoluer au niveau qu'il entend mériter. L'histoire démontre que les coûts du maintien au niveau national supérieur sont lourds pour une ville de cette dimension. D'autres villes romandes plus importantes ont lâché la rampe. Mais Sion, ville capitale valaisanne, entend assumer la partie, dans un réel esprit de responsabilité. Ceci doit se réaliser dans le respect d'un partenariat loyal entre Ville et club, à l'instar de ce qui se fait avec l'ensemble des nombreuses activités et organisations sportives sédunoises. Si la relation au FC Sion est privilégiée en termes d'image et de volume d'investissements, le principe politique reste le même pour tous: la Ville ne crée pas le besoin, elle se met en situation d'y répondre dans la mesure de ses moyens budgétaires.

REACTIONS



ANSELME MABILLARD,
PRÉSIDENT
DE L'ASSOCIATION
VALAISANNE
DE FOOTBALL

«C'est une délivrance!»

«Cet accord doit être pris comme une délivrance pour tous les amoureux du football valaisan. Il met fin à toutes les rumeurs, les polémiques liées à un malaise entre la commune de Sion et le FC Sion. Je félicite les autorités sédunoises et Christian Constantin d'avoir opté pour le vote de la sagesse. Cette décision renforce encore plus la présence au sommet de la pyramide du football valaisan d'une équipe en Super League. C'est essentiel pour le développement de notre sport dans ce canton.»



CLAUDE ROCH
CONSEILLER D'ÉTAT
EN CHARGE
DES SPORTS

«...importe deux»

LE DEMI-SIÈCLE DE TOURBILLON

LE FOOT SÉDUNOIS, DE SA PRÉHISTOIRE À 2010, C'EST DU TALENT ET DE LA SUEUR, MAIS AUSSI PAS MAL DE MILLIONS. QUAND ON AIME, IL FAUT AUSSI COMPTER...



Match inaugural en 1968 © Philippe Schmid, Médiathèque Valais – Martigny

Sur les cent ans d'histoire du foot en ville de Sion, le stade de Tourbillon recouvre la seconde moitié. C'est dire que cet emplacement est le plus riche de tradition footballistique. C'est là que s'est opéré le « miracle », la transmutation qui restera dans les brumes de l'histoire, entre un sport loisir nécessaire à une petite ville et destiné au plus grand nombre, et un sport d'élite porteur de hautes destinées.

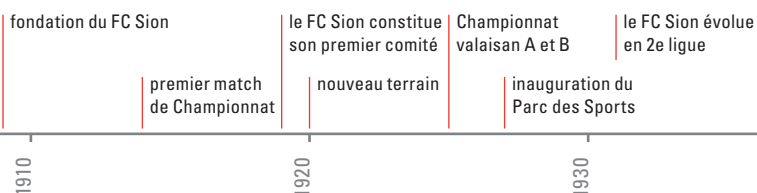
Dans les limbes de son passé historique, le foot n'a cessé de voyager autour d'une ville en expansion continue. Parti du verger en pente sous la Place du Midi, il a goûté les pavés de la Planta avant de descendre à l'usine à gaz, de fouler le terrain sablonneux des Iles et de jouir du luxe discutable du marais de Chandoline. C'est en 1927 que l'on va inaugurer le Parc de Sports. Flatteuse dénomination pour cet ancien dépotoir que l'on a dû recouvrir de terre végétale, « de l'autre côté du Rhône » et du pont Saint-Marguerite. On y vivra longtemps, une suite épique de tribunes provisoires, de tubulaires branlants et des vestiaires précaires qui fait encore l'émotion des pionniers.

C'est là que la spirale Ville-club s'enclenche et elle ne s'arrêtera plus, selon le mécanisme encore en vigueur : le club joue et se développe en même temps que la ville explose, à l'instar de ses infrastructures sportives.

FLONFLONS ET GUEULE DE BOIS

L'histoire s'accélère dès 1957 avec la promotion du club en Ligue nationale B. On déménage à Vissigen où le conseil communal prend la décision héroïque d'acquérir 36'000 m² qui deviendront le centre névralgique des équipements footballistiques sédunois. On est alors en 1960 et le premier devis d'un stade avec gradins tubulaires et éclairage est alors estimé à 1,6 million de francs, gros chiffre pour l'époque. L'urgence de passer aux actes ne se discute pas : le FC Sion est entré au cénacle du ballon rond, la Ligue nationale A.

Encore faut-il mettre cela en musique, sur le plan politique et juridique. Constitution d'une « Coopérative de Vissigen » qui sera l'interlocuteur de la Ville et est mise au bénéfice d'un droit de superficie sur les 45'000 m² laborieusement rassemblés en une seule parcelle. C'est cette coopérative animée par une brochette de pionniers à l'enthousiasme mobilisateur qui sera à la base de la création de Tourbillon. Le scénario est classique : le courage et l'enthousiasme de quelques-uns permettent le départ, puis le succès populaire génère des infrastructures trop coûteuses pour des privés, enfin la Ville assume l'ardoise finale.





le stade de Tourbillon en 1968 © Philippe Schmid, Médiathèque Valais – Martigny

Cependant, on continue de jouer au Parc des Sports où l'on est littéralement talonné par les injonctions de la Ligue nationale pour la mise aux nouvelles normes de l'éclairage, notamment. Cette période intermédiaire est fébrile sur le plan des décisions politiques: tout le montage entre commune et coopérative pour ce qui touche au droit de superficie et au cautionnement doit passer par le conseil général. Large débat en ville pour aboutir à une autorisation de construire en 1965 sur la base du devis de 1,6 million de francs (1,1 à charge de la Ville, 500'000 pour la Coopérative). Le Sport-Toto, avec la garantie de l'Etat, vient aider au démarrage. La mise en chantier a lieu en 1966, avec l'adoption d'une nouvelle appellation. C'est la naissance du stade de Tourbillon qui sera inauguré le 11 août 1968.

A peine évaporés les flonflons de la fête qu'il faut payer son tribut à une gueule de bois en forme de dépassement, de 600'000 francs, du crédit de construction. Cautionnement supplémentaire, clauses additionnelles, rebelote avec le Sport-Toto, tour de table entre Coopérative, Ville et Etat, on navigue ainsi sur des eaux incertaines jusqu'en 1972, année qui voit la dissolution de la Coopérative et la reprise de ses passifs (230'000 francs) par la Ville. C'est la fin du partenariat public-privé sur les infrastructures qui passent en propriété de la Ville.

Dès lors, l'exploitation du stade se négocie avec le FC Sion. Et nous voilà repartis pour de nouvelles aventures avec les projets de transformations qui vont se succéder avec une belle continuité. Mise aux normes LN, sécurité, gradins, vestiaires, éclairage, presse, le stade érigé en 1968 est en continuelle transformation, avec intervention des finances communales à chaque étape.

Cette perfusion va prendre un nouveau développement en 1986, avec la rénovation lourde qui donnera au stade sa physionomie générale actuelle. Devis de 5,275 millions de francs, (près de 8 millions d'aujourd'hui) qui sera évidemment dépassé. Gradins, tribunes, toiture, cantines, places assises et aménagements divers sont réalisés pour arriver à un stade digne des ambitions du club. Ne parle-t-on pas, dans la perspective 1998, d'accueillir des rencontres de Coupe du Monde? Il suffirait pour cela d'aligner un stade de 20'000 places assises... Une paille de 5 millions de francs de plus qui restera dans les rêves... Au total, de 1986 à 1996, l'investissement communal s'élève à quelque 8 millions de francs auxquels il faut ajouter la charge d'exploitation.

Même quand on aime, il faut savoir compter...





**13 MILLIONS
POUR 2013**



LA GLORIEUSE INCERTITUDE DU SPORT N'A PAS ÉPARGNÉ L'HISTOIRE DU FC SION. ENCORE QUE LA TRAVERSÉE DU DÉSERT ET LA RELÉGATION EN LIGUE B EN 2003 DOIVENT PLUS AUX INFORTUNES FINANCIÈRES LIÉES AUX CHANGEMENTS DE RÈGNES PRÉSIDENTIELS DU CLUB QU'À SES PERFORMANCES SPORTIVES. LES HEURES LES PLUS SOMBRES, CELLES DE 1997, ONT FAILLI VOIR LA DISPARITION DU CLUB, QUI N'A DÛ SA SURVIE QU'À UN SURSIS CONCORDATAIRE QUI A FAIT PERDRE UNE QUINZAINE DE MILLIONS DE FRANCS AUX CRÉANCIERS, LA VILLE ET L'ÉCONOMIE LOCALE.

Au tournant de l'an 2000, le football mondial est devenu un gigantesque marché. La Suisse n'échappe pas au phénomène et les budgets des clubs explosent. Les villes romandes s'essouffent à rester dans la course et le FC Sion ne peut se maintenir au niveau qu'il a retrouvé en 2006, celui de la Super League, qu'en prenant part à une véritable fuite en avant. Celle-ci est contraignante. Pour être « rentable » en termes de flux financiers, un club se doit de se maintenir dans l'élite nationale. Pour rester dans la tête du championnat et de la coupe, ce club doit vivre en permanence avec l'objectif européen, prévoir de se retrouver face à des équipes de coupe UEFA ou même de Champion's League.

Inversément, il ne sert à rien de se battre au plus haut niveau du Championnat ou de la Coupe de suisse – ce qui est le pain quotidien du FC Sion – sans viser l'Europe au premier niveau. Et l'on ne devient européen qu'en restant en tête du peloton national.

Ce lien Suisse-Europe est moteur pour un club. Sportivement et financièrement, il est vital. Mais il implique des investissements lourds pour une ville aux dimensions très modestes en regard des métropoles européennes. Non, tout le monde n'est pas égal devant la loi du foot.

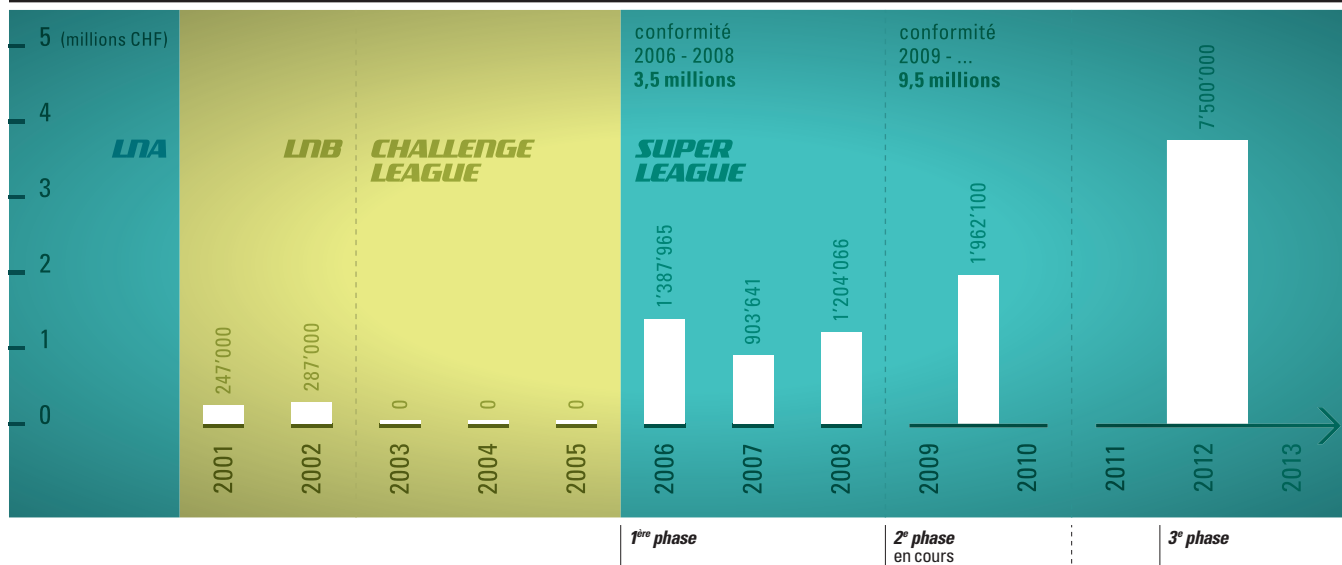
C'EST LE PRIX À PAYER POUR RENDRE LE STADE CONFORME POUR LA SUPER LEAGUE, DONC POUR Y DISPUTER DES RENCONTRES DE PREMIER TOUR DE COUPE D'EUROPE

C'est la rançon du foot spectacle. Pour jouer dans la cour des grands, il est indispensable de générer des flux financiers qui ne sont plus en rapport avec le football de proximité, voire la philosophie d'identité valaisanne et de sélection régionale qui avaient fait le succès et la notoriété du club. Tentant de maintenir ces valeurs tout en atteignant un niveau professionnel, le FC Sion joue son avenir sur le fil du rasoir.

On ne peut pas refaire l'histoire, à moins de se faire un impensable hara-kiri. Alors qu'il était le simple instrument d'un engouement populaire nécessaire au Valais, le stade de Tourbillon, temple du foot valaisan et porteur de l'image de tout un canton, est devenu l'enjeu d'un marché, quand ce n'est pas d'une surenchère médiatico-commerciale.

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS POUR LE STADE DE TOURBILLON

les investissements de la Ville sont en lien direct avec les résultats du club



UN STADE EUROCOMPATIBLE? OUI, POUR LES PREMIERS TOURS.

La Ville ne peut que prendre acte de cette évolution. Il ne lui appartient pas de déterminer à quel niveau doit jouer le FC Sion, mais, selon les fondamentaux contractuels, de mettre à la disposition du club les installations nécessaires en conformité avec les exigences de la Swiss Football League (normes pour retransmissions, médias, sécurité).

Formellement, la Ville s'est engagée auprès de la SFL à mettre à disposition du FC Sion un stade répondant aux exigences pour les matches de Super League et répondant également aux premiers matches de Coupe d'Europe.

C'est pourquoi, dès 2006, la courbe des investissements sur le stade de Tourbillon a explosé.

Une planification en trois phases est poursuivie depuis 2006 en collaboration avec la Ligue. La première étape a été réalisée en 2007-2008. Les 3,5 millions de francs investis alors ont permis à la SFL de notifier sa décision d'homologuer

la capacité du stade à 16'263 spectateurs, contre 12'147, dans les années précédentes.

La deuxième phase de la mise en conformité du stade est en cours. Elle verra la modification des tribunes nord, est, sud, de l'accès au secteur visiteurs, des places assises individuelles, des installations sanitaires et des stands de ravitaillement pour l'essentiel; elle devrait être terminée dans le courant de l'année 2011. Enfin, troisième et dernière phase, la tribune principale ouest, l'accès pour les spectateurs, les vestiaires et autres salles de service seront réaménagés d'ici à 2013.

Ces deux étapes vont coûter 9,5 millions de francs et sont prévues aux budgets des exercices concernés jusqu'en 2014 en tant que dépenses liées inhérentes aux obligations relatives à l'exploitation du stade.

Au total, entre 2006 et 2013, la mise en conformité du stade aura nécessité l'engagement par la Ville de quelque 13 millions de francs. Grâce à ces réalisations, le stade de Tourbillon obtiendra de la Ligue l'homologation définitive obligatoire pour l'obtention de la licence de jeu

par le club, avec une capacité de 15'000 places environ. S'il est vrai que l'on ne pourra pas y jouer une finale de Coupe d'Europe, la perspective d'y accueillir des allers-retours en première phase européenne devrait calmer les appétits de nos valeureux équipiers.

Un complément d'investissement est projeté séparément, selon entente à établir avec le club, pour les parties VIP, accueils et secteurs commerciaux dont l'activité n'est pas du ressort de la Municipalité. Pour qu'il puisse déployer des activités commerciales rentables autour des événements sportifs, le club a un besoin légitime de locaux et d'équipements qui permettent l'accueil et la visibilité souhaités par les partenaires et les sponsors. La Ville estime que cette part de l'investissement doit rester à la charge du club. Elle est cependant prête à toute collaboration pour leur réalisation dans le cadre de l'aménagement du stade.

Face à un tel volume d'investissements, quel devrait être le montant perçu pour le loyer du stade auprès du club?

Aujourd'hui, pour 150'000.- francs par an, le club dispose d'un stade clé en main, pour toute l'année, toutes charges comprises, voirie, circulation et police municipale incluses. Prestations auxquelles il convient d'ajouter le bénéfice substantiel généré par les cantines et la publicité du stade, rentrées sur lesquelles la Ville ne prend aucune redevance.

Au passage, la Ville doit digérer le déplacement du siège social et des domiciliations de joueurs, les retards de paiement de loyers et les menaces de déménagement.

Faut-il revenir à l'ancien système, bien plus favorable à la Ville, de la perception directe sur les entrées? Pour mémoire, le seul centre sportif de Tourbillon génère un excédent de charges annuel de plus d'un million de francs, dû en majeure partie au stade. Cette perte doit-elle être annuellement additionnée au coût réel du partenariat contractuel avec le FC Sion?

« IL EST CONFIRMÉ QUE LE STADE DE TOURBILLON EST L'UNIQUE ANCIEN STADE DE SUPER LEAGUE, DE PAR SA CONCEPTION INITIALE, À PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT ET UNE RÉALISATION SUR LES STANDARDS MODERNES »

Christian Moroge
Président de la commission
des terrains de jeu ASF

SWISS
FOOTBALL
LEAGUE

Webadresse: www.sfl.ch
Tel: 031 901 00 00 Fax: 031 901 00 01
Media Nr.: 104 014

Ville de Sion
A l'attention du Président
M. Maurer
Hôtel de Ville
Case postale
1950 Sion

Muri, le 22 avril 2010

Votre courrier du 13 avril 2010 concernant le stade de Tourbillon et la procédure de licence

Monsieur le Président,

Nous vous confirmons la réception de l'objet susmentionné qui a retenu toute notre attention.

La SFL, en accord avec la Commission des terrains de jeu de l'ASF (CTJ), prend position comme suit :

- > Concernant la citation du Président du FC Sion :
La disposition réglementaire concernée est l'article 33 alinéa 5 du Règlement sur l'octroi des licences de la SFL (annexé). L'extrait de la disposition est le suivant «... pour la saison 2011/12, la preuve écrite qu'il a déposé auprès de l'autorité compétente une demande de permis de construire formellement et matériellement complète de planification, prévue par le droit cantonal respectif et dont le degré de précision est comparable à une demande de permis de construire, concernant la transformation du stade utilisé jusqu'à la ou la construction d'un nouveau stade ; ce stade doit remplir les exigences de la licence demandée. »
- > Planification des travaux :
- Depuis 2006, les travaux d'aménagements ont été effectués selon une planification approuvée par la CTJ. Les travaux ont été prévus en 3 phases :
- phase 1, sécurité dans et à proximité immédiate du stade, voie d'accès, accès aux secteurs, installations sanitaires et stands de ravitaillement du secteur visiteur, etc.



axpo
Trainer des
Aspo Super League

SWISS
FOOTBALL
LEAGUE

page 2
Votre courrier du 13 avril 2010 concernant le stade de Tourbillon et la procédure de licence

- phase 2, tribunes NORD, EST, SUD, accès secteur visiteur, places assises individuelles, installations sanitaires et stands de ravitaillement, etc.
- phase 3, tribune principale Ouest, aménagement de l'accès pour les spectateurs et rénovation des vestiaires et autres salles nécessaires (dopage, infirmerie, etc.), etc.

La phase 1 est terminée, la phase 2 doit être terminée dans le courant 2011 et la phase 3 doit être approuvée et planifiée pour la fin de cette année, au plus tard pour la demande de licence de la saison 2011/12 (fin février 2011). Pour cette dernière les travaux doivent un principe être terminés dans les 2 ans. Nous tenons à souligner qu'une fois ces travaux exécutés le stade de Tourbillon correspondra aux exigences de la SFL (catégorie A) et de la catégorie 2 de l'UEFA. En principe les exigences de la SFL ne devraient pas être modifiées ces prochaines années, si ce n'est pour ce qui concerne la qualité et l'entretien du terrain de jeu.

- > **Respect des engagements et des délais par la Ville de Sion :**
Nous vous confirmons que depuis 2006 jusqu'à ce jour, tous les projets d'aménagements ont été approuvés par la CTJ et que la Ville de Sion a toujours respecté les délais et les accords passés avec la CTJ.
Nous n'avons aucune raison de penser qu'il en ira autrement à l'avenir. Nous tenons à souligner dans ce cadre, la parfaite collaboration avec 2 responsables de votre Ville, Mme Nathalie Luyet et M. Jean-Claude Donz.

Nous sommes à votre disposition pour toute question et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

SWISS FOOTBALL LEAGUE
Senior-Manager
Emmanuel Mox
Cable à : - CTJ, ASF

COMMISSION DES TERRAINS DE JEU ASF
Le Président
Christian Moroge

**LA VILLE VEUT AIDER LE FOOT,
PAS FAIRE DU BUSINESS.**

La valse des millions donne le vertige. Elle ne dit pourtant rien du mérite et de la sueur qui sont consubstantiels au génie du sport. Pas plus que l'addition de ces années d'efforts financiers ne donne la mesure de la foi et de la ténacité qu'il a fallu, sur le pré comme dans les conseils, pour tenir le cap et continuer d'y croire.

A aucun moment, la Ville n'a émis de réserve sur la valeur ajoutée par un FC Sion dynamique, souvent flamboyant et même frondeur, à l'image de la capitale valaisanne. Cette image est chère, au sens

propre comme au sens figuré. Elle a un prix, qui se valorise en valeur d'exemple pour une jeunesse désireuse de dépassement. Pour cela, la Ville entend bien poursuivre une politique sportive dans laquelle le stade et le FC Sion jouent en première ligne. Il n'est cependant pas interdit de se poser la question de la consolidation de cette politique au niveau cantonal. Si le FC Sion doit continuer de jouer son rôle de vecteur d'unité cantonale et de porteur de l'image d'un Valais dynamique, c'est tout un canton qui se trouve concerné par son avenir. Question d'échelle démographique, le Valais, c'est un quartier de Milan ou de Barcelone...

L'AVENIR EST À... SION

**LE COÛT D'UN STADE
MODERNE EST ÉVALUÉ À
2600.- FRANCS LA PLACE**

**VARIANTES, OUI...
MAIS POUR LE FUTUR**

Pour ceux qui auraient manqué le début, rappel de principe: la Ville s'est engagée à mettre à disposition du FC Sion un stade correspondant au niveau de jeu dans lequel il entend évoluer. Elle n'a donc pas d'alternative à l'escalade des investissements consentis pour la mise en conformité. Laisser le stade de Tourbillon en l'état, ce serait condamner le club à jouer en ligue inférieure, ou tout simplement, admettre que le FC Sion ne soit plus le FC... Sion.

Tous partis et tendances confondus, les élus politiques de la Ville ont réaffirmé à de nombreuses reprises leur volonté de poursuivre l'effort engagé depuis 2006, avec le retour du club en Super League. Dans la mesure où le site actuel peut être

aménagé, la Ville veut assumer ses engagements à Tourbillon. Les améliorations réalisées et planifiées jusqu'à fin 2013 vont permettre au stade de répondre aux exigences du Championnat national et des premiers niveaux de Coupe d'Europe, jusqu'en 2020. Cette date ne signifie pas celle de l'arrêt de mort de Tourbillon, mais, selon les instances de la SFL, la longévité de vue humaine et raisonnable qui peut être envisagée avec une certaine sécurité. Le domaine du foot est une matière évolutive, dans un monde en continuelle mutation.

**PLUSIEURS HYPOTHÈSES,
UNE CERTITUDE**

2020, c'est comme si on y était, diront les impatientes. Voire! Une ville n'est pas une entreprise privée où la décision d'un seul suffit à engager l'avenir. Un stade, pour

une ville à notre échelle, c'est une réalisation pour le long terme, qui ne souffre pas de décision précipitée. Cela dans la mesure où l'urgence ne s'impose pas, les mesures étant prises pour les années à venir.

Les alternatives au site de Tourbillon ont déjà fait l'objet de plusieurs examens. Aucune ne démontre s'imposer d'emblée, chacune représentant surtout un déplacement de charges et un renversement de priorités en termes d'aménagement du territoire. Mais si aucune ne s'impose, aucune ne doit être écartée de manière péremptoire. La Ville veut se donner le temps de peser les avantages et inconvénients, partant du constat que l'hypothèse qui l'emportera sera décisive pour les prochaines décennies.



**PLUSIEURS HYPOTHÈSES
DOMINANT POUR L'INSTANT
LE DOSSIER:**

LE SITE HISTORIQUE

Une réalisation complète sur le site même de Tourbillon. Le coût d'un stade moderne est évalué à 2600.– francs la place. 52 millions de francs, partie foot seulement. Il faut y ajouter les équipements indispensables au club sur le plan de la visibilité et du sponsoring.

Une proposition de réaliser à Tourbillon un stade lié à une promotion immobilière et commerciale a été faite par le club, mais cette variante soulève de nombreuses interrogations. Elle a surtout l'inconvénient de se trouver en porte-à-faux avec la politique commerciale encouragée par la Ville. Celle-ci n'entend pas interférer dans la concurrence entre les acteurs commerciaux existants ou à venir. Elle souhaite favoriser le centre-ville et donner toutes ses chances aux projets du Cours de Gare et de la rue des Casernes.

A plus long terme pourtant, il faut bien se rendre à l'évidence: le site de Tourbillon subira de plus en plus de contraintes dues au développement de l'habitat urbain.

LES ILES

Une autre variante séduisante consiste à créer un nouveau pôle collectif dans le secteur des Iles. Les espaces y sont relativement généreux et ils correspondent au développement naturel de la capitale. La Ville a déjà caressé le projet d'y implanter des équipements nécessaires à des activités de réunions et de manifestations. Un stade pourrait avantageusement compléter un complexe regroupant des infrastructures sportives et sociales qui manquent à Sion pour accueillir des événements d'envergure.

Cependant, une telle réalisation demande une fois encore des options fondamentales d'aménagement du territoire, de plan de zones et de terres agricoles. Elle exige une étude complète. Tout est ouvert, à condition de prendre le temps...

L'AGGLOMÉRATION

Dans une totale cohérence avec la nouvelle politique d'agglomération que la Ville met en avant, d'autres emplacements peuvent aussi entrer en ligne dans le quadrilatère élargi du Valais central. La Ville et ses «voisines intimes» les communes du même bassin versant économique ne pourront pas continuer de faire l'économie d'une réflexion globale dans laquelle les activités sportives jouent un rôle rassembleur. Là encore, on attend que la dimension cantonale ne soit pas laissée pour compte.

On le voit, l'avenir de Tourbillon est assuré. Cette colline symbole d'exploits historiques se voit de loin. Aucune hypothèse n'est à éliminer avant étude exhaustive. Mais un principe demeure: ce que la Ville veut, c'est favoriser un foot populaire à travers un club d'élite. Ce que la Ville ne veut pas, c'est se muer en acteur direct de la vie commerciale.

Aussi la Ville est-elle bien déterminée à s'en tenir aux réalisations en cours, la mise en conformité du stade de Tourbillon selon les impératifs de la SFL, pour le Championnat suisse et les matches de premier tour européen.

LA VILLE DE SION SOUHAITE RENOUVELER SON PARTENARIAT AVEC LE FC SION SUR DE NOUVELLES BASES

Pour autant, la Ville ne veut pas ignorer les exigences économiques légitimes du club. Sur le plan de la communication, celui-ci représente une valeur de visibilité incomparable. Dans notre monde dominé par l'info-spectacle, la vie et les exploits d'un club comme Sion sont constamment sous les feux de la rampe. Les sponsors, entreprises, commerces et institutions privées ne s'y trompent pas : faire partie de la communication du FC Sion en associant sa marque à celle du club est une valeur sûre en termes de notoriété. D'où la nécessité de disposer d'un espace VIP bien équipé pour les réceptions, events, cocktails et autres conférences organisés en relation avec le club.

Cette vision n'est nullement incompatible avec le stade de Tourbillon. Si la Ville ne souhaite pas s'impliquer comme acteur commercial direct dans la cité, elle souhaite offrir au FC Sion un cadre complet pour ses activités, celles-ci étant sportives et de nature commerciale.

Cette partie du nouveau stade de Tourbillon devrait toutefois être financée directement par le club et ses partenaires privés.

EN CONCLUSION, DANS LA NÉBULEUSE DES PROJETS ET DES CONTROVERSES, LA VILLE ENTEND RÉAFFIRMER SON ATTACHEMENT AU FC SION ET POURSUIVRE SES EFFORTS DANS LA DIRECTION INDICUÉE DANS CE DOSSIER. LE FC SION DOIT JOUER À SION.

Tout est donc encore possible. La Ville de Sion souhaite renouveler son partenariat avec le FC Sion sur de nouvelles bases.

LA VILLE met à disposition un stade de Tourbillon aux normes SFL pour le championnat national et les premiers tours de Coupe d'Europe. Elle engage pour cela les investissements nécessaires, dans un programme de mise à jour à terminer pour la saison 2013-2014. Ainsi, le statut de Tourbillon sera consolidé à l'horizon 2020. Dans cette perspective, un nouveau contrat sera établi pour l'utilisation du stade.

LE FC SION pourrait prendre à sa charge les investissements nécessaires pour la réalisation d'un espace VIP utile à ses activités non sportives, cela dans l'enceinte du stade de Tourbillon rénové par la Ville.

Ainsi, avec cette prise de position, les cartes sont sur la table. L'heure est au dialogue.

LES DATES CLÉS DU FC SION



-
- 1909 fondation du FC Sion par le capitaine de l'équipe Robert Gilliard. Première rencontre, à la Planta, face à Aigle et première victoire.
-
- 1914 premier match de Championnat, et première victoire, contre Monthey, sur le nouveau terrain du champ des Illes.
-
- 1919 le FC Sion constitue son premier comité: Charles Aymon, président, Robert Gilliard, vice-président, Ferdinand Gaillard, capitaine, Pierre Dubuis, vice-capitaine, Pierre de Torrenté, secrétaire-caissier, Louis Mouthon et Maxime Riechenbach, vérificateurs des comptes, André Pfefferlé, garde matériel.
-
- 1920 inauguration d'un nouveau terrain près de la Grange de l'hôpital.
-
- 1925 Championnat valaisan de séries A et B, victoire du FC Sion contre Martigny.
-
- 1927 victoire du FC Sion en série B et inauguration du Parc des Sports.
-
- 1931 suppression des séries promotion; le FC Sion évolue alors en 3^e Ligue, puis en 2^e Ligue après sa victoire contre Lausanne.
-
- 1957** promotion en Ligue nationale B.
-
- 1962** promotion en Ligue nationale A et constitution de la Coopérative de Vissigen.
-
- 1965** première victoire en Coupe de Suisse.
-
- 1968** inauguration du stade de Tourbillon.
-
- 1972** dissolution de la Coopérative de Vissigen; le Stade de Tourbillon (infrastructures) devient propriété de la Ville de Sion.
-
- 1974 victoires en Coupe de Suisse.
1980
1982
1986
-
- 1986 rénovation majeure du stade de Tourbillon, qui lui donne sa physionomie actuelle.
-
- 1991 victoire en Coupe de Suisse.
-
- 1992 premier titre de champion suisse.
-
- 1995 victoires en Coupe de Suisse.
1996
-
- 1997** doublé Coupe de Suisse et titre de champion suisse.
-
- 2001 chute en Ligue nationale B sous l'ère Gilbert Kadji.
-
- 2003** le FC Sion est racheté par Christian Constantin.
-
- 2006 victoires en Coupe de Suisse.
2009
-



IMPRESSUM

Dossier réalisé par

François Dayer

Collaboration

Françoise Luisier

Conception graphique

Bernard Moix graphic design

Documentation et sources

Services des Sports, de l'Édilité, des Finances et des Archives de la Ville de Sion

Images

Médiathèque Valais / Service des Sports / Bernard Moix graphic design